

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 MARS 2010

Régulièrement convoqué (convocation du 06.03.2010), le Conseil Municipal s'est réuni, au complet, sous la présidence de Monsieur Charles Béricard, le Maire.

Membres présents : Jean ANTHEAUME, Noël PERRET, Brigitte CLERC adjoints, Sophie PREAUD, Paméla ROUGEOT, Jean Paul PANNETIER, Denis FAYARD, Richard LOPEZ., Jérôme TEILLERE, Jean Luc PERRET.

Chaque membre ayant reçu le P. V. de la dernière réunion en date du 05 Février 2010, il n'y est fait aucune observation. Il est approuvé à l'unanimité des présents.

Jean-Luc PERRET est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

Travaux maison Teillère : le 1^{er} et le 3^{ème} adjoint font le bilan sur l'avancement des travaux. Après avoir entendu l'exposé du maire, le devis de travaux complémentaires de l'entreprise Claude CALLIER d'un montant de 930 € HT (981.15 €TTC) est accepté et une délibération sera prise en ce sens.

Le choix des carrelages, tapisseries et sols souples a été fait.

Orientations budgétaires 2010 : le montant total des dépenses et recettes réalisées en 2009 tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement est donné. Un débat s'en suit concernant les crédits à reporter sur l'exercice 2010 principalement pour les travaux maison Teillère et les travaux maison Safras.

Le conseil émet un avis favorable sur les diverses acquisitions à effectuer : frigo, four micro-ondes (pour la salle des fêtes), imprimante (pour le secrétariat). De même, un choix est fait sur les dépenses à réaliser impérativement : entretien du tracteur et de la lame de neige, l'achat de sel de déneigement, mise en place d'une borne à incendie au bourg, l'approvisionnement en fioul domestique.

Il est donné un avis sur les participations financières intercommunales, et sur le budget annexe de la boulangerie.

Avec le plan de relance de TVA, le remboursement attendu cette année sera de beaucoup supérieur à celui de l'an passé permettant ainsi de renflouer l'investissement.

Il est précisé que la subvention attendue pour les travaux d'aménagement du RDC de la maison SAFRAS sera d'environ 25 %.

Il est décidé de ne pas augmenter les impôts locaux cette année.

Maison SAFRAS : Des devis seront demandés auprès de plusieurs architectes pour le choix d'un maître d'œuvre et solliciter ensuite des esquisses pour la réhabilitation des dits locaux (Etagé : logement locatif et RDC : agence postale communale et bibliothèque-relais).

Le maire et les adjoints précisent qu'ils sont satisfaits du cabinet d'architecture Coudeyre & Bernard chargés des travaux Teillère.

Dossier carte communale : le maire annonce qu'il vient de recevoir le rapport du commissaire-enquêteur Mr LAGRESLE, il en donne un compte-rendu succinct. Une copie sera transmise à chacun des élus. Ce document peut être également consulté en Mairie.

Le maire fait savoir que 2 permis de construire ont été déposés dernièrement en mairie. L'un pour un hangar agricole (GAEC L'ORBLANC) et le second pour une maison individuelle (Mr BALLIGAND Franck et Melle LORIOL Sophie).

Une délibération sera prise pour l'extension du réseau EDF au hameau d'Ecussols.

QUESTIONS DIVERSES :

Jean-Paul PANNETIER évoque la dernière réunion du SIRTOM.

Jérôme TEILLERE fait part de quelques petits problèmes de tri aux poubelles d'Ecussols. Il faudrait peut-être installer un autre conteneur et apposer des étiquettes rappelant le tri sélectif.

A ce jour la mairie n'a pas reçu les rapports de diagnostics réalisés concernant les assainissements individuels. Ils seront demandés au SPANC du CLUNISOIS.

Paméla ROUGEOT signale que les murs intérieurs de la cantine et du hall se dégradent. Il faudrait envisager de les reprendre ou les refaire entièrement car la peinture s'écaille de plus en plus.

Le maire fait part du devis reçu concernant la pose d'une borne d'incendie à installer dans le centre bourg. Le conseil municipal accepte le devis proposé par la SDEI d'un montant de 3 289 € HT, (3 934.14 € TTC).

Après un tour de table, le maire lève la séance à 22 H 40.